Décision 19-DCC-262 du 26 décembre 2019

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Arverne Automobiles par le groupe Maurin

Posted on: 27 décembre 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Maurin Arverne Automobiles

Lire

Le texte intégral
98.51 Ko